

## INTRODUCCIÓN

El volumen que el lector tiene en sus manos reúne las aportaciones a la reunión científica que, con el título «Las sedes de los *ordines decurionum* en Hispania», se celebró en Mérida en septiembre de 2011, organizada en el marco del proyecto de investigación coordinado *Roma y las capitales provinciales de Hispania* (HAR2009-1434-C03) y financiada por el Ministerio de Economía y Competitividad a través de una ayuda complementaria dentro del programa I+D+i (HAR2011-12500-E).

El avance de la investigación centrada en la configuración, evolución y funcionalidad de los conjuntos forenses hispanos ha sido, sin lugar a dudas, significativo. La publicación de coloquios internacionales, catálogos de exposición y tratados monográficos, algunos de ellos recientes, ha generado un importante volumen de información, acentuando nuevamente el interés que el estudio de las plazas públicas y sus principales equipamientos sigue suscitando en el panorama de la Arqueología clásica peninsular. En este contexto, el impulso otorgado en las dos últimas décadas por nuevos proyectos de investigación y numerosas campañas de excavación de carácter ordinario en España y Portugal ha propiciado un aumento considerable del número de edificios forenses identificados como curias, las sedes del senado local en colonias y municipios, ofreciendo un panorama muy heterogéneo en cuanto a modelo arquitectónico y urbanístico adoptado que, en determinadas ocasiones, ha llevado a vacilar sobre la correcta adscripción tipológica y funcional de alguno de los ejemplos más representativos. La diversidad de soluciones planimétricas y estructurales aplicadas al diseño arquitectónico de estos edificios confiere un elevado grado de complejidad a su análisis e identificación, toda vez que el desigual volumen de información publicada hasta la fecha sobre los distintos casos documentados, convertían el problema de las curias hispanas en un interesante argumento de debate para los diversos grupos dedicados al estudio de la arquitectura romana en la Península Ibérica.

La reunión de Mérida, aun siendo heredera de la experiencia acumulada por los estudios que la han

precedido –cuyo principal referente es la monumental obra sobre las curias en el mundo romano de Jean-Charles Balty publicada en 1991–, pretendía cambiar el enfoque generalista de otros encuentros anteriores, para abordar de forma específica el análisis de la curia como uno de los principales equipamientos del foro. Entre sus objetivos prioritarios, perseguía actualizar el registro de edificios interpretados como curias documentado hasta la fecha en el solar peninsular, profundizando a su vez en el origen y transferencia de su modelo arquitectónico y en los procesos de adaptación de los mismos a las distintas realidades políticas, económicas y sociales en las cuales se inserta.

Los resultados obtenidos en el transcurso de las sesiones superaron con creces las expectativas iniciales, lo que evidencian las páginas que siguen cuyo contenido corresponde juzgar y valorar en su justo término al lector interesado en el argumento. Durante varios días se examinó el diseño de estos edificios, analizando la existencia de posibles influencias en los tipos identificados y de los agentes –esencialmente factores de tipo topográfico e ideológico– determinantes en la elección de su emplazamiento en el contexto urbanístico del foro. En este sentido, se debatió sobre la generalización de ciertos esquemas tipológico-planimétricos de los foros, en los que se aprecian tendencias muy marcadas para la ubicación de sus principales edificios religiosos, políticos y administrativos, y se reparó en otras cuestiones de relevancia como el régimen jurídico y estatutario de las ciudades objeto de análisis, sus principales bases económicas y las transformaciones derivadas de la diacronía histórica. Por otro lado, se indagó en la existencia de indicadores arqueológicos, urbanísticos y arquitectónicos que, en ausencia de información epigráfica, permitan sustentar propuestas de identificación razonadas: cabe referir, entre ellos, la ubicación de los edificios dentro de la configuración espacial del foro, la presencia de determinados elementos estructurales y decorativos, o la relación existente entre el rango jurídico y la capacidad de las salas para albergar un determinado número de individuos. La constatación de uno o varios de estos indicadores permite

establecer observaciones útiles y propuestas fundamentadas. En muchas de estas cuestiones, y otras nuevas, habrá que seguir trabajando en el futuro.

El volumen que ahora presentamos es la materialización de aquellas intensas y fructíferas jornadas, en el transcurso de cuyas sesiones se presentaron, analizaron y discutieron una veintena de edificios considerados como curias, algunos mejor conocidos y con interpretaciones sustentadas en evidencias sólidas, otros simplemente propuestos a debate desde la prudencia que debe regir nuestra disciplina; se incluyen además algunos casos inéditos dada la inmediatez de su descubrimiento. En las páginas que siguen diferentes autores y equipos de investigación consolidados en el estudio de la arquitectura romana analizan de forma rigurosa cada uno de estos edificios esencialmente desde la óptica arquitectónica, pero haciendo confluir en ella los datos urbanísticos, históricos y epigráficos disponibles. En cuanto a su estructura, los contenidos se han organizado atendiendo a la realidad político-administrativa del territorio peninsular en época romana altoimperial, y por consiguiente incluyendo tres apartados donde se distribuyen los casos analizados según su pertenencia a las provincias de *Hispania Citerior*, *Baetica* y *Lusitania*. Introduce el volumen y las problemáticas en él tratadas un amplio estudio de síntesis del Prof. J.-Ch. Balty, máximo referente en el argumento tratado, cuyas aportaciones e inestimables apreciaciones enriquecieron los debates y conclusiones de la reunión.

Por último, aunque no por ello menos importante, quisiéramos mostrar nuestra sincera gratitud a las instituciones y personas que con su apoyo, financiación y trabajo constante han contribuido de una u otra forma a que la reunión se celebre y que esta monografía sea una realidad. En primer lugar, nuestra gratitud al Ministerio de Economía y Competitividad por el respaldo económico aportado y al Ayuntamiento de Mérida que desinteresadamente cedió las instalaciones del Centro Cultural Alcazaba para el desarrollo de las sesiones. Nuestro especial reconocimiento a los autores participantes, sin cuya óptima predisposición, rigurosidad y paciencia no hubiese llegado a buen puerto el proyecto. Asimismo hemos contraído deuda de gratitud con los evaluadores externos de los trabajos ahora publicados y con Editorial CSIC por sus valiosas observaciones sobre el contenido y formato de la obra.

Finalmente, queremos expresar nuestro más sincero reconocimiento y agradecimiento al Instituto de Arqueología de Mérida por haber financiado la publicación del volumen, que confiamos redunde en el mejor conocimiento y difusión de la arquitectura pública provincial romana.

Begoña Soler Huertas  
Pedro Mateos Cruz  
José Miguel Noguera Celdrán  
Joaquín Ruiz de Arbulo Bayona  
(Editores científicos)

# MAXIME QVIDEM CURIA IN PRIMIS EST FACIENDA AD DIGNITATEM MUNICIPII SIVE CIVITATIS (VITRUVÉ, V, 2, 1)

Jean-Charles BALTY  
Université de Paris - Sorbonne (Paris IV)

## RESUMEN

Como introducción a la reunión científica «Las sedes de los *ordines decurionum* en Hispania», la presente ponencia se centra en los distintos elementos que, en la arquitectura y la decoración de la curia, así como en su ubicación en el foro, contribuyen a la *dignitas* del *municipium* o de la *civitas*: su calidad como *templum*, inaugurado ritualmente por los augures; su planta y alzado, que permiten al monumento rivalizar con otros templos presentes en el paisaje urbano; su posición destacada y sobreelevada en el punto más alto de la topografía del sitio, que la convierten en un punto de referencia esencial dentro del urbanismo de la ciudad; la propia altura del *aula*, que amplifica el sonido de los discursos pronunciados en la sede; la riqueza de su decoración marmórea y escultórica, visto que la curia es indiscutiblemente uno de los *loci celeberrimi* de la ciudad.

PALABRAS CLAVE: Curia, foro, *ordo decurionum*, *dignitas*, Vitruvio, arquitectura romana.

## SUMMARY

As an introduction to the symposium, this paper focusses on the different elements which, in the architecture and decoration of the curia, as well as in its location on the forum, contribute to the *dignitas* of the *municipium* or the *civitas*: its quality of *templum*, ritually inaugurated by the augurs; its plan and elevation, which allow the monument to rivalize with other temples in the urban landscape; its prominent position on the highest topographical point of the site, which makes it an essential landmark in the city-planning; the height of the *aula* itself, which amplifies the sound of the speeches that were delivered there; its rich adorning of marbles and its sculptural decoration, the curia being indisputably one of the *loci celeberrimi* of the town.

KEY WORDS : Curia, forum, *ordo decurionum*, *dignitas*, Vitruvius, Roman architecture.

Immédiatement après avoir indiqué que l'*aerarium*, la prison et la curie doivent être contigus au forum, Vitruve précise: «La curie surtout doit être construite en rapport avec la *dignitas* du municipes ou de la cité». Et d'en donner à la suite les proportions, sur lesquelles nous reviendrons. C'est bien de cette phrase choisie comme titre de ma communi-

cation que je souhaiterais partir; c'est à cette place éminente du monument dans la ville que j'aimerais consacrer l'essentiel de cet exposé introductif. Point n'est besoin, en effet, de s'attarder ici sur la mention de municipes et le sens de *civitas*,<sup>1</sup> qui vont de soi: la *lex Iulia municipalis* (CIL I 206, lignes 83-86 et 126-127) assurait déjà qu'il y avait une curie dans les municipes, les colonies, les préfetures, les *fora* et les *conciliabula* puisqu'un *ordo* ou *senatus* faisait juridiquement partie de leur administration, tandis que les *vici*, les *castella* et les *pagi* en étaient dépourvus; ce que confirme, six siècles et demi plus tard, Isidore de Séville (*Etym.*, 15, 2, 11): «*uici et castella et pagi hi sunt qui nulla dignitate ciuitatis ornantur*». L'octroi du *ius civitatis* à une agglomération la faisait donc accéder à la *dignitas*. Et la curie, pour Vitruve, doit être à la mesure de cette *dignitas*.<sup>2</sup> À la différence d'autres constructions de la ville (thermes, théâtre, amphithéâtre), on ne parlera évidemment pas ici de *commoda*, encore qu'il s'agisse d'un édifice public; le monument appartient à une tout autre catégorie.

## 1. LA CURIE EST UN *TEMPLUM*

À Rome, pour Tite Live (I, 30, 2), et dès l'origine, la curie est un *templum*: *templumque ordini ab se aucto curiam fecit* [*sc.* Tullus Hostilius]. Son emplacement, comme celui du *comitium*, avait été rituellement inauguré par les augures,<sup>3</sup> afin que les

<sup>1</sup> Dans sa récente édition du livre V dans la «Collection des Universités de France», Saliou 2009 opte pour le sens tout à fait général de «cité».

<sup>2</sup> Cf. également Ovide, *Ars amat.*, III, 117: *curia consilio nunc est dignissima tanto*.

<sup>3</sup> Cicéron, *de domo*, 137: *in templo inaugurato* (à propos de la Curie).

lois qui y seraient prises soient justes,<sup>4</sup> c'est-à-dire en conformité avec la volonté des dieux. Il en va naturellement de même dans les provinces, comme le montrent au moins deux inscriptions d'Afrique, à Mactar (*CIL* VIII 11824 = *ILS* 7457) et à Lambèse.<sup>5</sup> On ne s'étonnera donc pas qu'en cas d'impossibilité (travaux de reconstruction, p. ex.), les sénateurs ou décurions se soient réunis dans des temples, dans les provinces comme à Rome:<sup>6</sup> on signale, à Pise,<sup>7</sup> une réunion tenue *in Augusteo*; à Pouzzoles (*CIL* X 1784), *in templo divi Pii*; à Cumès (*CIL* X 3698 = *ILS* 4175), *in templo divi Vespasiani*; à Cerveteri (*CIL* XI 3614), *in templo divorum*. Les décurions de Véies siégèrent même un jour, exceptionnellement, à Rome, dans le temple de Vénus Génitrix (*CIL* XI 3805).

Des textes moins explicites, sans évoquer cette notion spécifique de *templum*, la comparent également à un temple; on citerait, à cet égard, une inscription d'Henchir el-Faouar (*CIL* VIII 14436), qui la désigne comme *aedes sive curia*, ou une autre de *Gales* (Henchir el-Charub) (*CIL* VIII 757), qui parle de l'*aedes curialis Concordiae*. Et, de fait, au plan architectural également, la curie est un temple. À Rome, sur une émission de deniers d'Octave,<sup>8</sup> datée de 29/28, l'édifice représenté (Fig. 1), qui a le podium et le large fronton d'un temple et a parfois été considéré comme tel, n'est autre que la *Curia Iulia*, dédiée par Octave en 29, au terme d'une longue campagne de reconstruction. À Philippes (Fig. 2), colonie romaine, l'édifice qui occupe l'angle nord du forum et a été pris pour un temple par les premiers fouilleurs (Collart 1937: 335-336, pl. XLIV et XLIX) a, depuis lors, été reconnu, à juste titre, comme une curie:<sup>9</sup> le

<sup>4</sup> Varron, cité par Aulu Gelle, *Noct. att.*, XIV, 7, 7: «*tum adscripsit (sc. Varro) de locis in quibus senatusconsultum fieri iure posset, docuitque, confirmavitque nisi in loco per augures constituto, quod templum appellaretur s. c. factum esset, iustum id non fuisse. Propterea et in Curia Hostilia, et in Pompeia, et postea in Iulia, cum profana ea loca fuissent, templa esse per augures constituta, ut in iis senatusconsulta more maiorum iusta fieri possent*»; cf. Varron, *De lingua lat.*, VII, 67: *Curia Hostilia templum est*.

<sup>5</sup> *CIL* VIII 18328 = *ILS* 5520: *curia igitur ordinis, quam maiores nostri merito templum eiusdem ordinis suscitari uoluerunt*.

<sup>6</sup> Pour ces réunions du Sénat dans des temples, cf. les nombreux textes antiques cités par Mommsen 1891: 108-111; Lécrivain s.d.: 1189, n. 23-29; Ormanni 1959: 65-66.

<sup>7</sup> *CIL* XI 1420: *decuriones Pisae in Augusteo*.

<sup>8</sup> *BMCRE*, I, 103 n.°s 631-632, pl. 15.12-13; cf. Fuchs 1969: 42-44, pl. 8. 102 et 104.

<sup>9</sup> Bartoccini 1950: 43, 45, fig. 6; cf. Balty 1991: 44-47, fig. 23. Pour faciliter la recherche bibliographique sur les monuments cités, je renverrai ci après, après la mention de leur première publication, à cette dernière monographie.



Figura 1. Denier d'Octave: façade de la *Curia Iulia*. Fototeca Unione 2979, Rome.

monument se présente comme une construction distyle *in antis*. À Sagonte, c'est un tétrastyle prostyle (Aranegui *et alii* 1987: 83, fig. 8; cf. Balty 1991: 116-118, fig. 78). À Djemila<sup>10</sup> et à Timgad<sup>11</sup> (Fig. 3), le caractère monumental de l'entrée, constituée de deux colonnes *in antis* et précédée de quelques degrés d'accès qui détachent la construction du sol, l'apparente également à un temple. On multiplierait aisément ces premiers exemples.

Sans doute, y a-t-il également lieu de souligner que nombre de ces curies appellent aussi la comparaison avec un temple par leur plan, qu'il soit rectangulaire ou carré, et par la subdivision même de l'espace intérieur (Fig. 2). Elles sont généralement précédées, en effet, d'un vestibule, qui équivaut en quelque sorte au *pronaos* d'un temple (à Rome, c'est l'espace sous le portique de façade): les fils et petits-fils de sénateurs qui se préparaient à une carrière politique,<sup>12</sup> les tribuns de la plèbe qui avaient un droit de veto,<sup>13</sup> voire le public, pouvaient assister de là aux réunions du Sénat, la porte de la curie devant rester ouverte pendant les séances, sauf cas exceptionnels. Cet espace couvert, précédant la curie, fût-il une par-

<sup>10</sup> Ballu 1915: 118-120 et plan; cf. Balty 1991: 86-88, fig. 57-58.

<sup>11</sup> Boeswillwald *et alii* 1905: 32-45, fig. 17, pl. VI-VII; cf. Balty 1991: 73-79, fig. 48-50.

<sup>12</sup> Valère Maxime, II, 1, 9: *iuvenes [...] ad curiam deducbant adfixique ualuis expectabant*.

<sup>13</sup> *Ibid.*, II, 2, 7: *[...] tribunis plebis intrare curiam non licebat, ante ualuis autem positus suselliis decreta patrum attentissima cura examinabant, ut si qua ex eis improbassent rata esse non sinerent*.

tie du portique du forum sur lequel elle ouvrait, est donc un élément essentiel encore pour l'identification de ce monument sur la place publique. Ici aussi, les exemples sont nombreux dans toutes les provinces de l'Empire, à Sepino (De Benedettis *et alii* 1984: 130, fig. 99; *cf.* Balty 1991: 313, fig. 159) comme à Feurs (Vaginay et Valette 1982: 44, fig. 5; *cf.* Balty 1991: 335, fig. 169) ou à Ruscino (Barruol et Nickels 1980: 57, fig. 21; *cf.* Balty 1991: 331 fig. 167), à Philippes (Collart 1937: 335-336, pl. XLIV et XLIX) (Fig. 2) comme à Timgad (Collart 1937: 335-336, pl. XLIV et XLIX, n. 11) (Fig. 3).

Abside et décor sculpté apparentent encore curie et temple. Qu'il s'agisse de statues de la *Concordia* –à Rome, déjà en 154 av. notre ère, par les soins du censeur C. Cassius (Cicéron, *de domo*, 130-131 et 137)–, renvoyant clairement à la *concordia senatus*,<sup>14</sup> *concordia ordinis*<sup>15</sup> ou *concordia decurionum*,<sup>16</sup> ou de statues du *genius senatus*,<sup>17</sup> *genius curiae*,<sup>18</sup> *genius ordinis*<sup>19</sup> ou *genius decurionum*,<sup>20</sup> voire du *genius municipii*<sup>21</sup> ou *genius coloniae*,<sup>22</sup> celles-ci prenaient place dans l'abside axiale ou contre le mur de fond de la salle, comme

<sup>14</sup> *CONCORDIA SENATVI* sur un sesterce de Vespasien: *BMCRE*, II, XXII, XLVIII, 113 §, pl. 20.3; *cf.* *LIMC* V.1, s.v. «Homonoia / Concordia», 492 n.° 162 (T. Hölscher).

<sup>15</sup> *CIL* VIII 2341 et 17811 (Timgad): [*Concordiae or*] *dinis sacr(um)*. *In situ* sur la banquette du fond de la salle. En dépit de l'importante lacune initiale, la restitution s'impose.

<sup>16</sup> Sur le forum de Cosa, la découverte d'une dédicace à la Concorde en remploi dans un mur tardif a conduit à identifier le petit temple qui vint se coller à la curie comme un temple de la Concorde (*cf.* Brown 1980: 31 fig. 32); le parallélisme serait déjà extrêmement intéressant en soi, mais on ne saurait exclure que l'inscription ait pu provenir du *comitium* tout proche ou de la curie, et que le temple ait été consacré à une autre divinité. Cette *Concordia* ne serait alors pas celle qui devrait régner entre les citoyens de la colonie (*ibid.* 31), mais entre ses décurions – comme le montrent les autres exemples cités ici.

<sup>17</sup> *AÉp* 1916, 12 (Djemila): *genio senatus Cuic[ul]itanor(um)*; *cf.* Wesch-Klein 1989: 55 n.° C 4, pl. 4. L'inscription de *Sicca Veneria* (*CIL* VIII 15847 = *ILS* 3676) n'était malheureusement plus en place.

<sup>18</sup> Inscriptions également non *in situ*, d'*Agbia*-Ain Hedja (*CIL* VIII 1548 et 15550 = *ILS* 6827) et de *Sestinum* (*CIL* X 5996).

<sup>19</sup> *CIL* III 1425 = *ILS* 7137 = *Inscr. Tac. Rom.* n.° 219, p.191-192 (Sarmizegetusa) et *CIL* VIII 4187 (*Verecunda* – Henschir Markouna), également non *in situ*.

<sup>20</sup> *CIL* IX 32 (Brindisi), non *in situ*.

<sup>21</sup> *AÉp.*, 1995 [1998], n.° 892 (Labitulosa): *genio municipi Labitulosani*. *In situ* dans la salle; *cf.* Sillières *et alii* 1995: 118-119, fig. 5 (en 13 du plan) et 8.

<sup>22</sup> *CIL* VIII 2411 et 17913; *AÉp.* 1954, n.° 147 (Timgad): *genio coloniae Thamugadi* (*in situ* dans le portique du forum, en façade; *cf.* Zimmer 1989: 79-80 n.° T 28, pl. 11). *Cf.* à Philippes, mais dans le temple du culte impérial (?) qui fait face à la curie, l'inscription *AÉp.* 1934, n.° 51: *genio colo[n]iae Iu[li]a[e] Au[g]ustae Phil[ippensis] [et rei] publi[cae]*.

dans un temple; voire le long des murs, dans le vestibule ou au-devant même de l'édifice; nous y reviendrons également.

Sur le forum, la curie entre souvent en composition, au plan de l'urbanisme, avec le temple principal de la place publique,<sup>23</sup> indice supplémentaire –s'il en était besoin– de cette *dignitas* de la ville dont elle est une des composantes. À Philippes (Collart 1937: 335-336, pl. XLIV et XLIX), que je viens d'évoquer, elle est le pendant exact, de l'autre côté de la place, d'un véritable temple, de mêmes dimensions et de même plan, consacré peut-être au culte impérial. À Florence (Maetzke 1941: 4, fig. 1; *cf.* Balty 1991: 120, fig. 80) comme à Sagonte (Aranegui *et alii* 1987: 91, fig. 14; *cf.* Balty 1991: 117, fig. 78), mais aussi à Sbeitla (Merlin 1912: pl. II; Duval & Baratte 1973, 18, fig. 8 et 24, fig. 11; *cf.* Balty 1991: 113, fig. 74) (Fig. 4) ou à Khamissa (Gsell et Joly 1914: pl. II; *cf.* Balty 1991: 91, fig. 61), elle occupe un des angles de la place à côté du Capitole et «rivalise» en quelque sorte avec lui au plan architectural et esthétique. À Nîmes (Pelet 1862: 208 plan; *cf.* Balty 1991: 101, fig. 67) dans la province de Narbonnaise, comme sans doute à *Althiburos* (Merlin 1913: pl. II; *cf.* Balty 1991: 100, fig. 66) en Proconsulaire et *Trebula Suffenas* (Berni Brizio 1972-1973: pl. II; *cf.* Balty 1991: 103, fig. 68) dans le Latium, elle répond plus exactement encore au temple principal, face à lui, sur l'axe longitudinal du forum. Il en va de même à Pompéi (*Enc. Arte Ant.*, VI, 1965: 315, fig. 325; *cf.* Balty 1991: 68, fig. 42) pour les trois salles de l'administration municipale, qui occupent tout le petit côté sud face au Capitole. On ne saurait mieux mettre la curie en évidence dans le paysage urbain.

Il est, cependant, un élément encore qui y contribue grandement et sur lequel l'attention n'a guère été attirée jusqu'ici, sauf de trop rares exceptions. C'est la position dominante du monument dans la topographie urbaine, position dominante que, faute de plans établis sur une base cartographique sérieuse et disposant de ce fait de courbes hypsométriques, il est souvent bien difficile de préciser.

## 2. MISE EN EVIDENCE DE L'EDIFICE DANS LE PAYSAGE URBAIN

C'est à August (*Augusta Raurica*) (Martin 1979, fig. 1, 3 et 4; Drack et Fellmann 1988: 102-103, fig.

<sup>23</sup> J'ai tenté de regrouper ces différents schémas de composition sur une planche comparative: Balty 1991: 83, fig. 54.

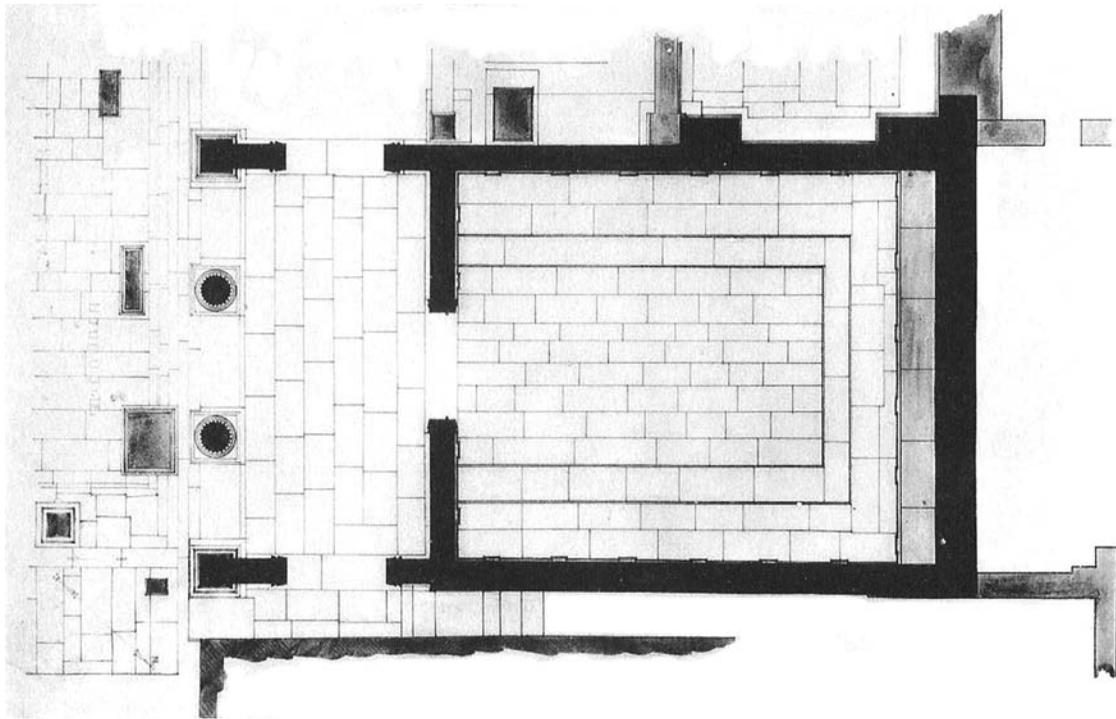


Figura 2. Philippes: plan de la curie (d'après Collart 1937, pl. XLIX).

58) que la chose a été le plus remarquablement mise en évidence, pour une curie quasiment circulaire qui échappe cependant, en grande partie, aux schémas les plus habituels et demeure un *unicum* (Fig. 5): établie au sommet d'une sorte de tour qui épaulait en réalité la basilique du côté du ravin du Violenbach, le monument était visible depuis le Rhin, à plusieurs centaines de mètres de là, pour qui se dirigeait vers la ville. Quel plus beau témoignage de sa *dignitas*, quelle claire affirmation de son statut juridique! L'exemple n'est certes pas isolé. À Doclea (Sticotti 1913: plan *in fine*), dans le Monténégro, la curie se voit, de la même manière, depuis la rive opposée de la Siralija, qui enserre la ville sur deux de ses côtés. À Sagonte (Aranegui *et alii* 1987: 1-2 et pl. 6), dès l'époque d'Auguste, le monument culmine, avec le Capitole voisin, au haut de la terrasse rocheuse sur laquelle il se dressait, à plus de 50 m au-dessus du niveau moyen de la ville, matérialisant en quelque sorte l'image de la domination du pouvoir romain sur la totalité de l'espace urbain. On en dirait tout autant, bien sûr, de sites de hauteur comme *Ercavica* (Lorrio 2001: 106-111, fig. 67 et 69-70) ou *Valeria* (Fuentes Domínguez 1987: 69-72; Trillmich *et alii* 1993: 318-319, fig. 147, pl. 94). Il en va de même aussi à *Labitolosa*

(Sillières *et alii* 1995: 109, fig. 2; *cf.* Balty 2005: 142), où la curie occupe le côté le plus haut du forum, ainsi qu'à *Ruscino*<sup>24</sup> où, déjà surélevée par rapport à la basilique sur laquelle elle ouvre, elle est établie au point le plus élevé du site, non loin de l'escarpement ouest de la terrasse. Dans l'Italie républicaine, on citerait déjà l'exemple de Cosa, où la masse de l'édifice répond à celle du Capitole (Brown 1980: fig. 2, 4-6, 9, 35, 57, 65, 75 et plan (en dépliant) *in fine*), sur ce promontoire qui fait face à la mer et domine tout le territoire de la colonie, la plaine côtière à l'est et le lagon d'Orbetello à l'ouest, pris sur Vulci après la victoire de Coruncanus en 280 avant notre ère.

À cette situation topographique particulière, souvent recherchée par le *conditor*, s'ajoutait, on l'a vu, cette surélévation de la curie par rapport aux édifices sur laquelle elle ouvrait, créant ainsi une véritable scénographie entre les différentes constructions de la place publique.

<sup>24</sup> Barruol et Nickels 1980: 43, fig. 1 et fig. 3 en portefeuille, coupes AB et CD; Barruol et Marichal 1987: 46 fig. 2.

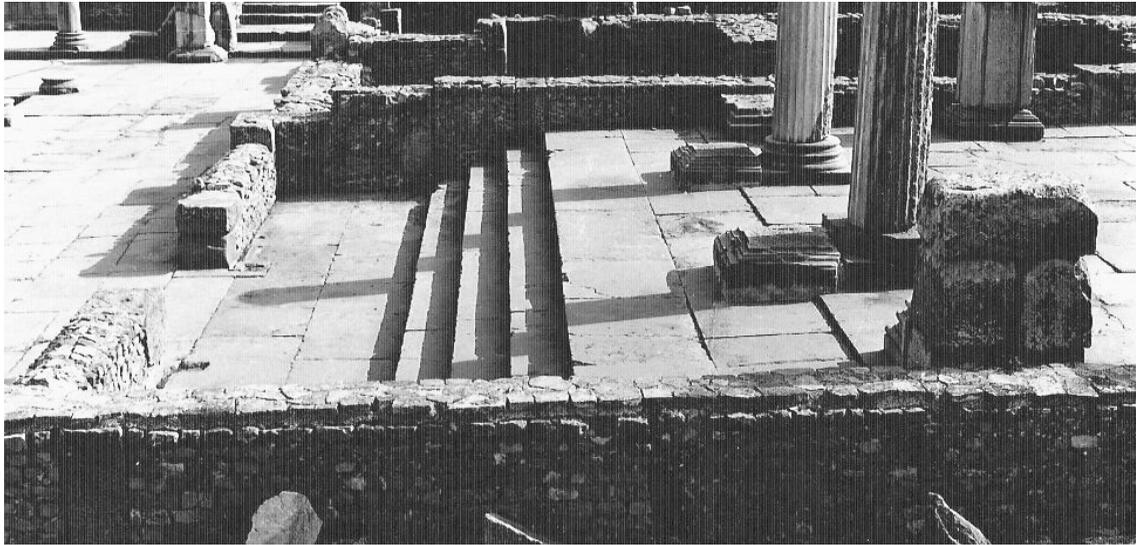


Figura 3. Timgad: vestibule de la curie. Photo J.-Ch. Balty.

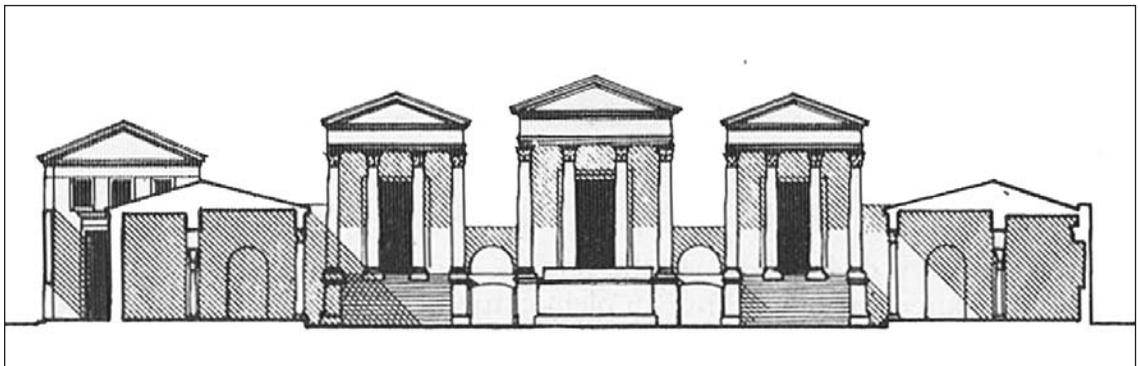


Figura 4. Sbeitla: élévation restituée des temples et de la curie (d'après Duval & Baratte 1973, fig. 11).

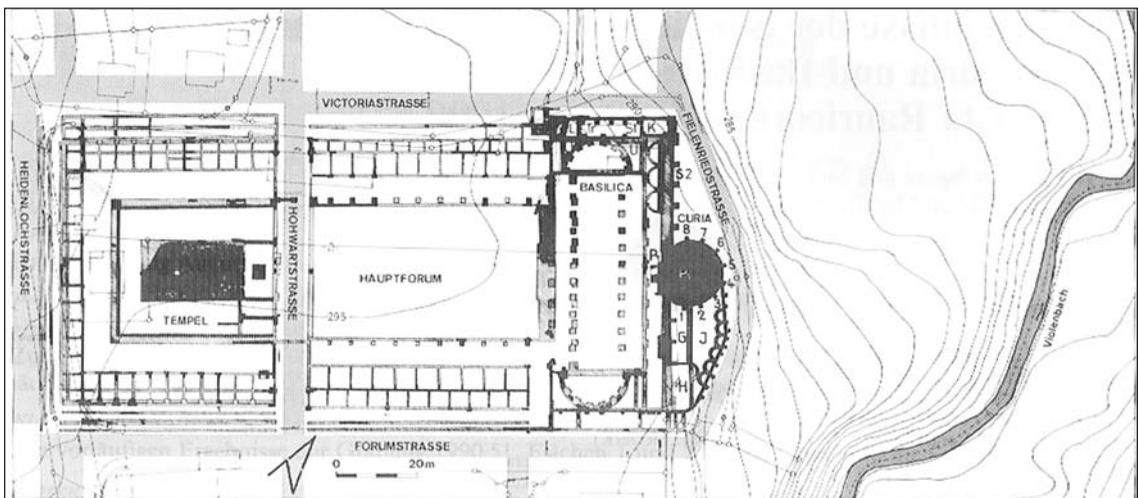


Figura 5. Augst: forum, basilique et curie (d'après Schwarz & Trunk 1991, fig. 1).

### 3. HAUTEUR DE L'*AVLA*

Une caractéristique supplémentaire ne peut manquer de frapper, qui entre également en ligne de compte pour assurer cette prééminence de la curie par rapport aux autres monuments du forum: sa hauteur. Vitruve s'est tout particulièrement attaché à en chiffrer les proportions: aux édifices de plan carré, il accorde une élévation intérieure d'une fois et demi la mesure du côté; pour ceux de plan rectangulaire, il la calcule sur la demi-somme de la longueur et de la largeur. Telles sont bien, en dépit des restaurations et des réfections tout au long de l'Empire, et ce à très peu de chose près, les proportions de la curie de Dioclétien sur le Forum romain (Fig. 6), dont on a généralement admis qu'elle conservait le souvenir de la conception augustéenne de l'*aula* (cf. d'ailleurs sa représentation sur le denier de 29/28, déjà cité ci-dessus): à un rectangle intérieur de 25,63 sur 17,75 m correspond une hauteur de 23,40 m.<sup>25</sup> Le passage vitruvien fait immédiatement suite à la phrase choisie comme titre de cet exposé, et donc aux mots *facienda ad dignitatem municipii siue ciuitatis*. On ne doutera pas que, dans la pensée du théoricien antique, cette hauteur devait directement contribuer à cette *dignitas*. Sa majesté était encore accentuée par les lambris, surmontés d'une corniche faisant office d'abat-son, dont était recouverts les murs: la voix des orateurs ne se perdait donc pas dans ce vaste volume mais y acquérait, au contraire, une certaine amplitude. L'acoustique participait aussi, on le voit, à assurer cette *dignitas* du lieu pour qui y parlait.

Cette hauteur de la salle justifie parfaitement que nombre des curies qui nous sont parvenues, toutes ruinées qu'elles soient aujourd'hui, aient conservé, ne fût-ce qu'en plan, d'importants contreforts, qui ne se comprendraient pas autrement et ne se retrouvent pas toujours sur les édifices voisins, dont la toiture était manifestement moins haute – à l'exception toutefois de la basilique, dont les bas-côtés avaient à contenir les poussées de la nef surélevée en lanterneau et qui ont parfois, eux aussi, des contreforts. C'est le cas à Feurs (Vaginay et Vallette 1982: 44, fig. 5; cf. Balty 1991: 335, fig. 169) (Fig. 7), à *Ruscino* (Barruol et Nickels 1980: 57, fig. 21; cf. Balty 1991: 331-332, fig. 167-168), à Astorga,<sup>26</sup> mais aussi à Sagonte (Aranegui et alii 1987:

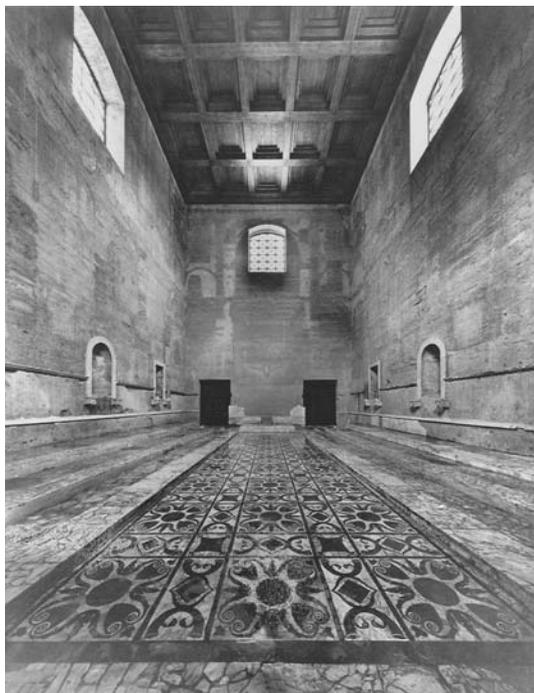


Figura 6. Rome: intérieur de la *Curia Iulia*.  
Fototeca Unione 10798 F, Rome.

82-83, fig. 7-8, 91, fig. 14 et pl. 1-3; cf. Balty 1991: 117, fig. 78), encore que, sur ce dernier site, la construction de la curie, de la basilique et des boutiques de l'angle nord-ouest de la place sur un pareil escarpement suffisent à justifier ce type de dispositif. À *Cambodunum* (Kleiss 1962: Beil. 3.2; cf. Balty 1991: 95, fig. 63), un contrefort s'interpose aussi au milieu du long côté sud de l'édifice. À Rome même (Bartoli 1963: pl. XVII. 2 et XXXIV), de puissants massifs d'angle contrebute à leur tour ces hauts murs qui s'élèvent, on l'a vu, à plus de 23 m de hauteur.

### 4. UNE RICHE PARURE DE MARBRE

Le prestige du monument était rehaussé, intérieurement, par de riches placages de marbre, tels que peu d'autres constructions impériales en ont connus, n'étaient peut-être certaines salles des grands thermes

<sup>25</sup> Pour ces dimensions, cf. Bartoli 1963: 51.

<sup>26</sup> García Marcos et Vidal Encinas 1990: 16-17 et 27 (plans); cf. Balty 1991: 617 et 619, fig. 287. La poursuite des fouilles a certes montré que l'édifice n'ouvrait pas sur une basilique, comme on pensait alors pouvoir le restituer, mais sur le portique

double de la place (cf. Sevillano Fuertes 2005: 8-9 et 20-21 plan d'ensemble du forum). Il n'en reste pas moins que ses caractéristiques en font très certainement la curie d'*Asturica Augusta*, en face et dans l'axe même de la grande fondation en  $\Pi$  qui devait supporter un autel monumental du type peut-être de celui du Confluent à Lyon.

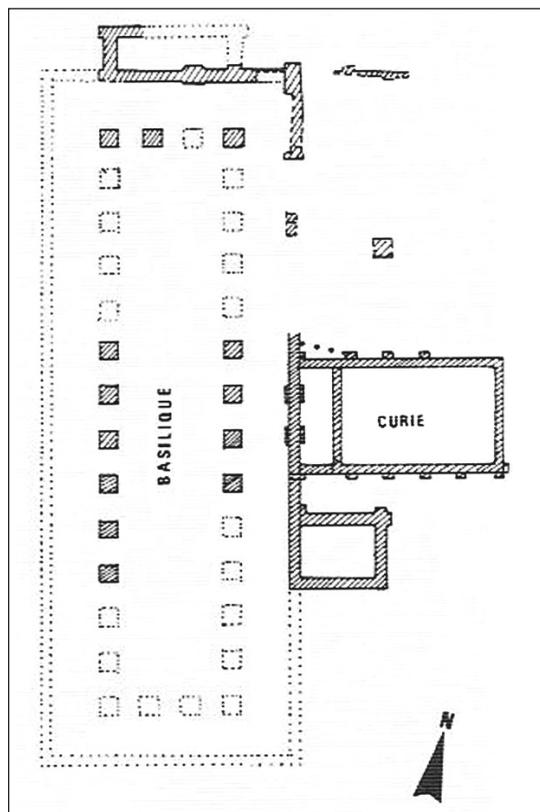


Figura 7. Feurs: basilique et curie  
(d'après Vaginay & Valette 1982, fig. 5).

(on songera notamment aux «Kaisersäle» d'Asie mineure). Une profusion de marbres –et souvent de marbres de couleurs– a généralement été découverte lors de la fouille des curies. Les exemples, dans toutes les provinces de l'Empire, sont trop nombreux pour être énumérés ici. Qu'il suffise d'évoquer rapidement les revêtements de marbre jaune (sans doute du Chemtou) de la curie de Nîmes (Balty 1991: 101), de marbre blanc (mais rose pour l'estrade du fond) de celle d'Ostie (*Ibid.*: 125), de marbre gris veiné de jaune à *Trebula Suffenas* (*Ibid.*: 103), de marbre gris veiné à Timgad (*Ibid.*: 77), d'onyx à Djemila (*Ibid.*: 87). À Carthagène (Martín Camino 2006: 76-77, fig. 14), c'est une alternance de brèche de Skyros, de *bardiglio* de Carrare et d'*africano*, avec un ordre architectural de pilastres et chapiteaux corinthiens de placage d'une très grande finesse et d'excellente qualité.

Mais c'est surtout le dallage de ces édifices qui attirait l'attention et, s'ajoutant à la disposition des degrés ou banquettes sur les longs côtés, conduisait le regard vers le fond de la salle, le podium où avaient pris place les duumvirs –à Rome, les consuls– et l'ab-

side ou la niche où se dressait une statue de la *Concordia*, du *genius ordinis* ou de l'empereur; on va y revenir. Ces pavements sont souvent d'une extraordinaire qualité et d'une grande variété de marbres colorés et de motifs. Loin d'être de simples dallages, ce sont de grands panneaux d'*opus sectile*. On connaît celui de la curie de Rome (Bartoli 1963: 54-56, pl. couleurs en frontispice, pl. LIX et LXXXII) (Fig. 8), véritable chef-d'œuvre de marquetterie de sol, quelque tardif qu'il soit, qu'A. Bartoli considérait, à juste titre, comme «il più bel pavimento antico a tarsie marmoree che ci sia pervenuto» (*Ibid.*: 56). Y alternent disques de porphyre et de *serpentino*, cornes d'acanthé, carrés et *scuta* de *serpentino*, le tout sur un fond de *giallo antico* ou de *pavonazzetto*. À *Thurburbo Maius* (Alexander et alii 1980: 34-35, pl. XIII.26 et plan 9; cf. Balty 1991: 58-59, fig. 34-35) (Fig. 9), ce même espace central est dallé de bandes de marbre rouge veiné de blanc alternant avec des bandes noires légèrement plus étroites. À Tarragone (Serra Vilaró 1932: 44-45), ce sont de grands disques de marbre blanc inscrits dans des carrés, les écoinçons produits étant en marbre vert jaspé de noir. Trois autres curies d'Espagne viennent de nous livrer, ces dernières années, de magnifiques exemples aussi de ces sols en *opus sectile*, à Astorga, *Ilipa Magna* et Carthagène. Si, sur ces deux premiers sites,<sup>27</sup> les marbres mis en œuvre sont essentiellement des marbres locaux de la péninsule (dont, quand même, des marbres de carrières situées dans le sud du Portugal, sur l'anticlinal d'Estremoz), à Carthagène,<sup>28</sup> les recherches ont permis d'identifier, à côté du *bardiglio* et du *giallo antico* de l'entrée, *giallo antico*, *pavonazzetto* et *portasanta* pour la partie centrale de la salle. *Pavonazzetto* et *giallo antico* sont parmi les plus utilisés de ceux qui proviennent des carrières impériales (Milella 2002: 127); on les retrouve, à Rome, dans les grandes constructions officielles, où, joints à quelques autres comme le *cipollino* de l'Eubée ou le porphyre d'Égypte, ils témoignent de la richesse de l'Empire et présentent au peuple romain, pour reprendre ici le titre d'un beau livre de Cl. Nicolet, une sorte d'«inventaire du monde». Splendide affirma-

<sup>27</sup> Cisneros Cunchillos et alii 2010-2011: 93-126 ; Rodríguez Gutiérrez et alii 2007: 230-234, fig. 2-6. Je dois la connaissance de ce dernier édifice à l'amitié de J. Beltrán Fortes et à l'extrême amabilité d'O. Rodríguez Gutiérrez d'avoir eu aussitôt à ma disposition son important article; qu'ils en soient, l'un et l'autre, encore très chaleureusement remerciés!

<sup>28</sup> Soler Huertas 2004: 457-463, fig. 2-7; Martínez Sánchez et de Miquel Santed 2004: 492-499, fig. 11-16; Martín Camino 2006: 71-76, fig. 6-13.

tion de la *dignitas* de la *Colonia Urbs Iulia Nova Carthago*.

##### 5. LA CURIE EST UN DES *LOCI CELEBERRIMI* DE LA VILLE

Enfin, la curie est un des *loci celeberrimi* choisis pour l'érection de statues d'empereurs et de magistrats municipaux suffisamment dignes de cet honneur insigne. À Rome même (Lahusen 1983: 13-14), on rappellera, avec G. Lahusen, que P. Scipio Africanus refusa qu'une statue lui fût décernée par le Sénat dans la *Curia Hostilia*, comme au Comitium et sur les Rostres (Tite Live, XXXVIII, 56, 12-13; Valère Maxime, IV, 1, 6) –qui étaient alors réservés à ce type d'hommage (Lahusen 1983: 12-13 et 14-18). En revanche, une *imago* de Caton l'Ancien y était conservée (Valère Maxime, VIII, 15, 1; Fronton, *Epist.*, A 422). On sait aussi que, dans la *Curia Iulia*, outre les boucliers d'or de quelques personnages illustres qui avaient mérité la reconnaissance du Sénat et deux tableaux de Nicias et Philocharès (Pline, *Nat. hist.*, XXXV, 27), figurait la fameuse Victoire de Tarente (Dion Cassius, LI, 12; Hérodien, V, 5, 7 Dion Cassius, LI, 12; Hérodien, V, 5, 7). On y adjoignit, en 27, le *clipeus virtutis* dédié à Auguste (*Res gestae divi Augusti*, 34), *clipeus* dont une réplique de marbre fut retrouvée dans les cryptoportiques du forum d'Arles (Benoit 1952: 48-53, fig. 11; Zanker 1987: 101-102, fig. 79); les lances et boucliers d'or qui avaient été offerts à C. et L. César par les chevaliers romains y furent, à leur tour, déposés (Dion Cassius (*apud* Xiphilin), LV, 12, 1). À la mort d'Agrippine, une statue en or de Minerve fut votée par le Sénat et destinée à la Curie, ainsi qu'une *imago* de Néron (Tacite, *Ann.*, XIV, 12). À la mort de Domitien, les *clipei* et *imagines* –donc des *imagines clipeatae*– de l'empereur qui s'y trouvaient furent jetés dehors. Une statue de Commode, représenté en Hercule bandant son arc, avait été érigée devant la Curie; elle fut éliminée en 213 (Tacite, *Ann.*, XIV, 12). Il y eut, plus tard, dans la salle même, un portrait en or de Marc Aurèle (Dion Cassius, LXXII, 34, 1), un autre de Sévère Alexandre,<sup>29</sup> un *clipeus* doré de



Figura 8. Rome: pavement en *opus sectile* de la *Curia Iulia* (d'après Bartoli 1963, frontispice).

Claude le Gothique (*Hist. Aug., Claud.*, 3, 3) et une statue d'argent d'Aurélien (*Hist. Aug., Tac.*, 9, 2). Il s'agissait essentiellement, on le voit, de portraits de métal précieux, ce qui ne fait que mieux ressortir à nouveau le caractère exceptionnel de ces dédicaces et le prestige de l'édifice qui les accueillait; voire, plus précisément, d'*imagines clipeatae*. Fixées aux parois, ces dernières ne gênaient donc pas le déroulement des séances (*cf.* Winkes 1969: 18-19).

À Timgad, une statue de Trajan,<sup>30</sup> le fondateur de la colonie, répondait à une statue de la *Concordia ordinis* sur la plateforme où prenaient place les duumvirs, dans le fond de la salle. Deux autres socles, le long des murs latéraux, à peu de distance de l'entrée, portaient des statues d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle.<sup>31</sup> Deux autres statues, d'Aelius Vèrus et de son fils, le futur empereur Lucius Vèrus alors encore enfant, proviennent également du monument sans qu'il soit possible de préciser leur emplacement d'origine.<sup>32</sup> C'est aussi là qu'ont été

<sup>29</sup> *Ibid.*, LXXIX, 37, 5. Hérodien, V, 5, 7 parle seulement du portrait peint qu'il fit envoyer de Nicomédie à Rome, «avec ordre de le placer en plein milieu du Sénat, dans l'endroit le plus élevé, au-dessus de la tête de la statue de la Victoire, en l'honneur de qui, lors des réunions dans la Curie, les sénateurs brûlent, chacun, de l'encens et font des libations de vin» (trad. franç. Roques 1990: 144).

<sup>30</sup> *CIL* VIII 2356 = *ILS* 303; *cf.* Wesch-Klein 1989: 84 n.° T 50 (plan de situation: fig. 16 p. 39).

<sup>31</sup> *CIL* VIII 2362 et 17864; *cf.* Wesch-Klein 1989: 83-84, n.°s T 48/49 (plan de situation: fig. 16 p. 39).

<sup>32</sup> Pour ces statues, *cf.* Niemeyer 1968: 31; Fittschen 1999: 32-33 n.° C 6 et Anh. I 73, n.° 11, pl. 60 c-e et 116 c-d.

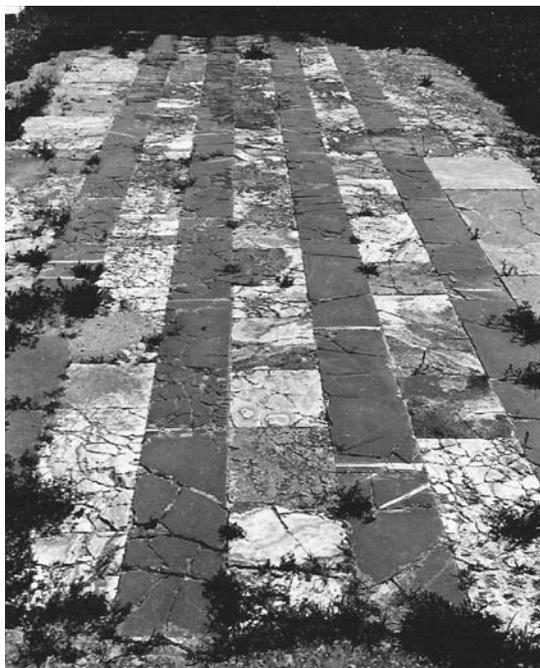


Figura 9. *Thuburbo Maius*: pavement de la curie.  
Photo J.-Ch. Balty.

retrouvés les fragments du fameux album municipal de la colonie (Chastagnol 1981: 459-470), que l'on imaginera fixé aux murs de la salle. Une statue du *genius coloniae* se dressait dans le portique de la place, devant la curie (ci-dessus, n. 22). À Sabratha (Caputo 1950: 10-21, pl. I-IX) – mais on est, certes, dans un autre type de curie qui fonctionne également comme *aedes Augusti* –, une véritable galerie de statues impériales ornait l'édifice : outre deux statues féminines et deux *togati* – dont un enfant-acéphales, on y a mis au jour, en 1940-1941, un portrait de Domitilla (?) et trois statues cuirassées des empereurs flaviens. À Roselle (Laviosa 1969: 587 et fig. 5), un portrait de Claude et une tête féminine voilée ont été retrouvés dans la basilique, au pied même de la curie d'où ils avaient roulé. À Djemila,<sup>33</sup> la porte de la curie était flanquée d'une statue du *genius senatus* et d'une dédicace à la *Pietas* d'Antonin le Pieux; au-devant du porche qui précède l'édifice, deux statues de Dioclétien et de Constant, *nob. Caesar*, encadraient à leur tour le passage.

Si, pendant toute l'époque républicaine, seuls les *summi viri* qui avaient rendu les services les

plus éclatants à l'État avaient eu droit à voir leur *imago* placée dans la Curie du Forum romain, sous l'Empire, dans les provinces comme dans l'*Urbs*, et dans la salle de réunion des décurions comme dans les autres lieux publics, c'est l'effigie de l'empereur qui investit l'espace et monopolise les hommages. Les élites, cependant, mettront leur point d'honneur et leur fortune à embellir l'édifice qui symbolisait par dessus tout l'acquisition de privilèges municipaux et témoignait ainsi, en face d'agglomérations voisines qui ne les avaient pas encore obtenus, de la *dignitas* de la cité.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDER, M.A. *et alii* 1980: *Thuburbo Majus. Les mosaïques de la région du forum*. Corpus des mosaïques de Tunisie, II.1, Tunis.
- ARANEGUI, C. *et alii* 1987: «El foro de Saguntum : la planta arquitectónica», *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 73-97.
- BALLU, A. 1915: «Rapport sur les fouilles exécutées en 1914 par le Service des Monuments Historiques de l'Algérie», *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 100-144.
- BALTY, J.Ch. 1991: *CVRIA ORDINIS. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles.
- BALTY, J.Ch. 2005: «Curie et bouleterion, nouveaux exemples: confirmations et problèmes», X. Lafon et G. Sauron (eds.), *Théorie et pratique de l'architecture romaine. Études offertes à Pierre Gros*, Aix-en-Provence, 141-152.
- BARRUOL, G. et A. NICKELS 1980: «Le forum et le centre monumental de Ruscino», *Ruscino. Château-Roussillon. Perpignan (Pyrénées-Orientales) I*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 7, Paris, 41-66.
- BARRUOL, G. et R. MARICHAL 1987: «Le forum de Ruscino», *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 45-54.
- BARTOCCINI, R. 1950: «La curia di Sabratha», *Quaderni di archeologia della Libia* 1, 29-58.
- BARTOLI, A. 1963: *Curia Senatus. Lo scavo e il restauro*, Rome.
- BENOIT, F. 1952: «Le sanctuaire d'Auguste et les cryptoportiques d'Arles», *Revue archéologique* 6<sup>e</sup> sér., 31-67.
- BERNI BRIZIO, L. 1972-1973: «Una *dedicatio* delle *imagines* di Gaio e Lucio Cesari da parte degli *Augustales* di *Trebula Suffenas*», *Atti del CeS-Dir* 4, 149-160.

<sup>33</sup> Wesch-Klein 1989: 54-55 n.<sup>os</sup> C 1-4, pl. 3-4 (plan de situation: fig. 5 p. 18).

- BOESWILLWALD, E. *et alii* 1905: *Timgad. Une cit  africaine sous l'Empire romain*, Paris.
- BROWN, FR.E. 1980: *Cosa. The Making of a Roman Town*, Ann Arbor.
- CAPUTO, G. 1950: «Sculpture dallo scavo a sud del foro di Sabratha (1940-1942)», *Quaderni di archeologia della Libia* 1, 7-28.
- CHASTAGNOL, A. 1978: *L'album municipal de Timgad*, Bonn.
- CISNEROS CUNCHILLOS, M. *et alii* 2010-2011: «El uso del m rmol en la arquitectura de *Asturica Augusta*», *Anales de Arqueolog a Cordobesa* 21-22, 93-126.
- COLLART, P. 1937: *Philippe, ville de Mac doine, depuis ses origines jusqu'  la fin de l' poque romaine*, Paris.
- DE BENEDETTIS, G. *et alii* 1984: *Saepinum*, Campobasso.
- DRACK, W. *et* R. FELLMANN 1988: *Die R mer in der Schweiz*, Stuttgart.
- DUVAL, N. *et* BARATTE, Fr. 1973: *Les ruines de Sufetula – Sbeitla*, Tunis.
- FITTSCHEN, Kl. 1999: *Prinzenbildnisse antoninischer Zeit*, Mayence.
- FUCHS, G. 1969: *Architekturdarstellungen auf r mischen M nzen der Republik und der fr hen Kaiserzeit*, Berlin.
- FUENTES DOM NGUEZ A. 1987: «Avance del foro de Valeria (Cuenca)», *Los foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, 69-72.
- GSELL, St. *et* CH.-A. JOLY 1914: *Khamissa, Mdaourouch, Announa, I. Khamissa*, Paris.
- KLEISS, W. 1962: *Die  ffentlichen Bauten von Cambodunum*, Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte 18, Kallm nz.
- LAHUSEN, G. 1983: *Untersuchungen zur Ehrenstatue in Rom. Literarische und epigraphische Zeugnisse*, Rome.
- LAVIOSA, Cl. 1969: «Rusellae. Relazione preliminare della settima e della ottava campagne di scavi», *Studi Etruschi* 37, 577-609.
- L CRIVAIN, Ch. S.D.: «Senatus», Ch. Daremberg *et* Edm. Saglio, *Dictionnaire des antiquit s grecques et romaines*, IV.2, 1184-1199.
- LEPELLEY, Cl. 1981: *Les cit s de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, Paris.
- LORRIO, A. J. 2001: *Ercavica. La muralla y la topograf a de la ciudad*, Bibliotheca archaeologica Hispana 9, Madrid.
- MAETZKE, G. 1941: *Florentia (Firenze)*, Rome.
- MART N CAMINO, M. 2006: «La curia de *Carthago Nova*», *Mastia* 5, 61-84.
- MARTIN, M. 1979: «Zur Topographie und Stadtanlage von Augusta Rauricorum», *Arch ologie der Schweiz* 2, 172-177.
- MART NEZ S NCHES, A. *y* MIQUEL SANTED, L. DE 2004: «Programa decorativo de los pavimentos marm reos del  real foral de *Carthago Nova*», S.F. Ramallo Asensio (ed.), *Le decoraci n arquitect nica en las ciudades romanas de Occidente*, 485-499.
- MERLIN, A. 1912: *Forum et  glises de Sufetula, Notes et Documents*. Direction des antiquit s et arts de la Tunisie V, Paris.
- MERLIN, A. 1913: *Forum et maisons d'Althiburos, Notes et Documents*. Direction des antiquit s et arts de la Tunisie VI, Paris.
- MILELLA, M. 2002: «Uso del marmo colorato nel Foro di Traiano», M. De Nuccio *y* L. Ungaro (coord.), *I marmi colorati della Roma imperiale*, Rome, 125-127.
- MOMMSEN, Th. 1891: *Le droit public romain*, VII, trad. fran . Fr. Girard, Paris.
- NIEMEYER, H. G. 1968: *Studien zur statuarischen Darstellung der r mischen Kaiser*, Monumenta artis Romanae VII, Berlin.
- ORMANNI, A. 1959: «curie, curiali», *Novissimo Digesto Italiano* VII, 56-68.
- PELET, A. 1862: «Essai sur la destination premi re de la Maison Carr e», *M moires de l'Acad mie du Gard*, 58-121.
- RODR GUEZ GUTI RREZ, O. *et alii* 2007: «Nuevos datos para la caracterizaci n arqueol gica de la vida municipal en la B tica : primeras notas en torno a un edificio p blico documentado en la antigua *Ilipa* (Alcal  del R o, Sevilla)», *Habis* 38, 225-247.
- ROQUES, D. 1990: *H rodiens. Histoire des empereurs romains. De Marc-Aur le   Gordien III (180 ap. J.-C. – 238 ap. J.-C.)*, Paris.
- SALIOU, C. 2009: *Vitruve, De l'architecture. Livre V*, Paris.
- SERRA VILAR , J. 1932: *Excavaciones en Tarracona*, Memorias de la Junta superior de excavaciones *y* antigüedades 116, Madrid.
- SEVILLANO FUERTES, M. A. 2005: El forum de Ast rica. Cuadernos municipales 7, Astorga.
- SILLI RES, P. *et alii* 1995: «El Municipium Labitulosanum *y* sus notables: novedades arqueol gicas *y* epigr ficas», *Archivo Espa ol de Arqueolog a* 68, 107-130.
- SOLER HUERTAS, B. 2004: «El uso de rocas ornamentales en los programas decorativos de la *Carthago Nova* altoimperial: edilicia p blica *y*

- evergetismo», S.F. RAMALLO ASENSIO (ed.), *Le decoración arquitectónica en las ciudades romanas de Occidente*, Murcia, 455-483.
- SCHWARZ, P.-A. et M. TRUNK 1991: «Die Ergebnisse der Sondierung und Bauuntersuchung an der Curia und Basilika-Stützmauer in Augusta Rauricorum (Grabung 1990.53)», *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 12, 211-231.
- STICOTTI, P. 1913: *Die römische Stadt Doclea in Montenegro*, Schriften der Balkankommission, Antike Abteilung VI, Vienne.
- TRILLMICH, W. et alii 1993: *Denkmäler der Römerzeit*, Hispania Romana 2, Mayence.
- VAGINAY, M. et P. VALETTE 1982: «Recherches sur les origines de l'urbanisme antique de Feurs», *Cahiers archéologiques de la Loire* 2, 39-72.
- WESCH-KLEIN, G. 1989: «Katalog der Inschriften», G. Zimmer (ed.), *Locus datus decreto decurionum. Zur Statuenaufstellung zweier Forumsanlagen im römischen Afrika*, Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, n.s. 102, Munich, 54-86.
- WINKES, R. 1969: *Clipeata Imago. Studien zu einer römischen Bildnisform*, Bonn.
- ZANKER, P. 1987: *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich.
- ZIMMER, G. 1989: *Locus datus decreto decurionum. Zur Statuenaufstellung zweier Forumsanlagen im römischen Afrika*, Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, n.s. 102, Munich.